



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2019, LE RÈGLEMENT SUIVANT A DÛMENT ÉTÉ ADOPTÉ :

Règlement 572-2019 sur les compteurs d'eau

LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CONSULTER CE RÈGLEMENT PEUVENT LE FAIRE, EN S'ADRESSANT À L'HÔTEL DE VILLE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE, DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 16 H.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 10^e jour du mois de décembre 2019.

Monique Picard
Directrice par intérim du Service du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice par intérim du Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifiée sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 10^e jour du mois de décembre 2019, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10^e jour du mois de décembre 2019.

Monique Picard
Directrice par intérim du Service du greffe